

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le cinq juin à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Messieurs FOLCHER Max et TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 26/05/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Objet : REMBOURSEMENT DE FACTURES – AVANCE MR DEBRE GAEL.

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que Monsieur DEBRE Gael, agent communal, a fait l'avance d'achat de carburants pour le matériel de la commune, la carte du compte client à la station-service de Séderon ne fonctionnant pas, pour un montant total de 10.54 €

Madame COSTE Sylvie et Monsieur Alain COSTE ne prennent pas part au vote.

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 6 voix POUR** :

- **DECIDE** de rembourser Monsieur Gael DEBRE pour un montant de 10.54 € (soixante-dix-neuf euros quarante-vingt-seize centimes)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 12 juin 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU